



VOL SUR ! ORDONNANCE

Alors que l'ensemble de la population est confronté à une crise sanitaire inédite, les responsables politiques ont trouvé **une manière tout aussi inédite de témoigner de leur. « reconnaissance » aux fonctionnaires.**

Le discours du Président de la République du lundi 13 avril laissant croire au retour des « Jours heureux », est déjà bien écorné, tout comme le courrier des Ministres aux agents des finances publiques.

Olivier Dussopt a procédé à la publication d'une ordonnance remettant en cause des droits des personnels en matière de temps de travail.

TOUTES ET TOUS PERDANTS

Les fonctionnaires de l'Etat ayant bénéficié d'autorisation spéciale d'absence (ASA) pourront ainsi se voir imposer des jours ARRT ou de congé

-cinq jours de RTT seraient décomptés pour les agents ayant été arrêtés pendant le premier mois de confinement (16 mars au 16 avril).

-La prise de cinq jours de congé ou de RTT pourra aussi être imposée d'ici à la fin du confinement,

soit un total de 10 jours ARRT ou congés sur la période de confinement (proratisés pour les collègues en temps partiels)

La possibilité pour les chefs de service d'imposer **jusqu'à cinq jours de congé ou RTT à des agents en télétravail** est également prévue par l'ordonnance.

Les congés demandés et pris par les fonctionnaires de l'État depuis le 17 mars seront déduits de ces jours imposés.

Ce **vol manifeste** s'ajoute à l'application stricte par le Ministre de la règle selon laquelle les ASA n'engendrent pas de RTT. C'est donc **un pillage de tous les jours RTT !**

Sans parler des atteintes au droit à congés pour celles et ceux qui n'ont pas pu annuler leurs congés pendant la période et pour celles et ceux qui voulaient en poser ou des restrictions envisagées pour la sortie de confinement.

Cette nouvelle attaque est honteuse, inacceptable et révèle un profond mépris !

NE NOUS LAISSONS PAS VOLER NOS DROITS...

Nous ne sommes pas responsables de la pandémie, pas plus que la gestion hasardeuse de la crise.

Les agents qui sont au front, ceux qui gardent leurs enfants privés d'école, ceux qui télétravaillent, les malades, **personne n'a choisi sa situation.** Entre l'école à la maison, le télétravail, l'interdiction de sortir, le manque d'équipements de protection, l'arrêt quasi-total des transports collectifs... **ces 2 mois ne sont des vacances pour personne !**

Il n'est pas question d'attaquer notre droit à congés, nos RTT ou nos CET ! Si les Ministres cherchent des vacances à résorber qu'ils commencent par celles des emplois en accordant à la DGFIP les moyens humains d'exercer ses missions, y compris en période de crise.

Signez la pétition pour refuser de financer par nos congés un confinement qui nous a été imposé.

NOUS NE LES AVONS PAS VOLÉS, REFUSONS LE VOL DE NOS CONGÉS !

Solidaires
Finances
Publiques
SYNDICAT NATIONAL

la
cgt
Finances
Publiques

FO
DGFIP

Cfdt:
FINANCES
PUBLIQUES

Syndicat National
CFTC
DGFIP